VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Géraldine BASTIEN, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire des victimes de l'attentat de Strasbourg.
Mme Dominique BRIAT arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pascal GUITTARD).
Mme Nicaise JOSEPH et M. Nicolas BONNET arrivent avant le débat de la question n°1.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Jean-Pierre BRENAS).
Mme Marion CANALES arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Nicaise JOSEPH).
Mme Valérie BERNARD arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à M. Grégory BERNARD).
Mme Isabelle LAVEST arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA).
Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Cécile AUDET).
Mme Marianne MAXIMI quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°3 à n°7 et donne pouvoir à M. Alparslan COSKUN.
M. le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°10 et n°11.
M. Florent NARANJO quitte la séance avant le vote de la question n°11.
Mme Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à M. Christophe BERTUCAT.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 57

RESTITUTION DE LA CONCERTATION JEUNESSE ENTRE JUIN ET NOVEMBRE 2018 ET PRESENTATION DES AXES DE DEVELOPPEMENT POUR UNE POLITIQUE JEUNESSE

La Ville de Clermont-Ferrand a souhaité associer les jeunes de son territoire à la redéfinition de sa Politique jeunesse. Pour cela, elle a choisi de lancer, en lien avec ses partenaires, une démarche de concertation entre juin et novembre 2018.
Cette concertation s'est organisée autour de 3 temps forts :
- **la réalisation d'un sondage** auprès de 480 jeunes pour mesurer leur vision de leur place dans la société et leur niveau d'appréciation de leur vie à Clermont-Ferrand,
- **l'organisation de 6 rencontres** dans différents quartiers et lieux de vie de la jeunesse pour aborder des sujets de préoccupations dans le cadre d'un échange entre jeunes. Ces rencontres ont réuni plus de 200 jeunes,
- **un temps d'évaluation de la démarche** avec les jeunes intéressé.e.s pour valider les conclusions de la concertation et définir les suites à donner.

Une Ville jeune, où des politiques publiques fortes sont engagées en direction des jeunesses

La Ville de Clermont-Ferrand est une « ville jeune ».

En 2014 à Clermont-Ferrand, on compte 14% de moins de 15 ans et 31% de 15-29 ans, bien plus qu'à l'échelle nationale, où cette population représente 17,9%.

Cette population de moins de 30 ans représente 45% de la population communale, devant les 30-59 ans (34%) et les plus de 60 ans (21%). Les établissements pour répondre aux besoins de ces publics jeunes sont donc nombreux : 8 collèges publics et 7 privés, 5 lycées publics généraux et technologiques ainsi que 7 lycées privés, 3 Centre de Formation des Apprenti.e.s. Par ailleurs, la Ville comprend sur son territoire l'Université Clermont Auvergne, née d'une fusion des deux anciennes universités. Aujourd'hui l'UCA compte 35 000 étudiants, ce qui est un effectif très élevé dans la moyenne constatée des Villes de plus de 100 000 habitants.

La ville de Clermont-Ferrand a aussi mis en œuvre au cours du mandat municipal une politique publique dense et multithématique à destination des enfants et des jeunes. Que se soit sur les champs du loisir, du sport, de l'accès à la culture pour toutes et tous, de l'adaptation des transports en commun, du soutien à la mobilité internationale ou encore sur l'engagement des jeunes, la Ville a développé plusieurs dispositifs qui ont fait leurs preuves.

L'ensemble de ces éléments met bien en lumière la place déterminante de la jeunesse clermontoise dans la vie de la cité et particulièrement dans les politiques publiques portées par la Ville.

Malgré l'engagement de la Ville, et une satisfaction très forte de la majorité des jeunes sur leur vie et leur ville, un tiers des jeunes ne sont pas satisfaits de leur place dans la société et 79 % des jeunes ont une mauvaise image des institutions et du personnel politique

Le sondage mené par l'IFOP (consultation en ligne auprès de 480 jeunes du 19 au 29 juin 2018) a permis de recueillir l'avis de jeunes clermontois sur des sujets dépassant le champ de la politique jeunesse.

Il s'agissait à la fois d'avoir une vision de leur quotidien, en les interrogeant sur des sujets qui les touchent directement : éducation, emploi, formation, culture, loisirs, par exemple, mais également sur des enjeux de société tels que la citoyenneté, l'égalité femme-homme, le développement durable, l'engagement, la politique, les relations

intergénérationnelles… Elle a aussi permis d'avoir un retour sur leurs visions de la ville et de la municipalité ou encore de leur optimisme vis-à-vis de leur avenir.
6 thématiques ont été identifiées afin de questionner des jeunes de la ville sur les problématiques qu'ils rencontrent et les besoins qu'ils souhaitaient faire remonter ; «l'éducation, l'orientation et la formation », « la culture », « la mobilité et les transports », « les solidarités », « la lutte contre les discriminations » et « la santé ».
Le parti pris, lors de la création du questionnaire était bien de recueillir l'avis des jeunes interrogés en tant que « jeunes citoyens » à part entière de la ville, ayant un rôle à jouer et une place au même titre que chaque habitant.

L'enseignement le plus important de cette consultation : 30 % des jeunes ne se disent pas satisfaits de leur place dans la société, et 79 % des jeunes ont une mauvaise image des institutions et du personnel politique. Ce phénomène se constate de manière plus prégnante chez les jeunes bénéficiant d'un niveau d'étude peu élevé, issus de quartiers souvent moins attractifs et souffrant d'une image négative aux yeux du reste de la population.

Face à ce sentiment de défiance, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite installer une relation durable de confiance avec les jeunes, qui n'ont pas forcément envie, aux premiers abords, de dialoguer avec l'institution. Ces publics pour lesquels les politiques de droit commun sont éloignés sont ceux pour lesquels la Collectivité doit concentrer son effort, afin de garantir le développement harmonieux du territoire.

Les 6 rencontres pour recueillir l'expression et les idées des jeunes et la réunion d'évaluation ont permis d'identifier la nécessité et la demande des jeunes à poursuivre le dialogue avec la Ville dans des formes plus régulières

En octobre 2018, la démarche est entrée dans une seconde phase, celle de la consultation participative, en interrogeant directement les jeunes grâce à des méthodes de recueils qualitatifs cette fois. Cinq rencontres de concertation ont donc été organisées dans cinq lieux différents de la ville. Une rencontre supplémentaire a aussi été organisée, le vendredi 26 octobre, avec des collégiens.

Ces rencontres visaient à recueillir les besoins et problématiques des jeunes interrogés par rapport aux 6 thématiques identifiées plus tôt. Elles se sont déroulées dans cinq quartiers différents afin de permettre une proximité avec différents publics du territoire.

Proposant une méthodologie ludique souhaitant faciliter le partage entre participants, ces ateliers ont produit des idées nouvelles en terme de politique publique. Cela aura aussi permis aux élus et aux techniciens de la municipalité d'alimenter leur réflexion sur le sujet et d'échanger avec les participants sur leurs problématiques et idées. Ces ateliers font émerger des axes d'amélioration à prendre en compte pour l'avenir.

Un atelier d'évaluation et de projection
Ce dernier atelier a permis de noter qu'une préoccupation du droit commun prédomine
dans la façon dont les jeunes ont abordé la démarche. Cette logique collective plus qu'individuelle s'est retrouvée à la fois dans l'expression des problématiques et solutions mais aussi dans le positionnement qu'ont adopté les participants tout au long de la démarche.

Par exemple, ils souhaitent pouvoir poursuivre le dialogue avec la collectivité et pas uniquement sur des sujets jeunesse. Ils souhaitent comprendre la mise en place des politiques publiques et les mécanismes de la collectivité. Ils aimeraient aussi pouvoir voir leurs propositions se concrétiser, pour améliorer leur situation, celle de leurs pairs mais aussi celle de l'ensemble des clermontoises et clermontois. Cette aspiration à poursuivre la discussion montre aussi l'envie des jeunes à se rencontrer entre eux, d'échanger entre pairs, d'agir ensemble en faveur du collectif.

Cette volonté de continuité exprimée par la jeunesse amène la ville à construire une démarche de long terme, transparente et ouverte.
La poursuite de cette démarche ne doit pas se limiter à la réponse aux problématiques actuelles des jeunes clermontois, mais bien contribuer à la co-construction de la politique engagée depuis 2014 pour un mieux vivre à Clermont, quelque soit son âge, ses origines ou son milieu social.

A l'issue de cette phase d'écoute, la Ville de Clermont-Ferrand retient 5 axes de développement pour affirmer à long terme sa Politique jeunesse, avec la volonté de poursuivre un dialogue régulier avec les jeunesses

Au regard des problématiques soulevées, les pistes de solutions soumises et de leur positionnement lors des différentes rencontres, les jeunes font preuve d'une grande maturité et appellent la Collectivité à agir largement sur des sujets qui dépassent ceux identifiés comme étant des « sujets jeunesse », voire comme n'appartenant pas au cadre des compétences communales.

A l'issue de cette démarche d'écoute, la Ville de Clermont-Ferrand a compris les nouvelles aspirations de la jeunesse. Elle a aussi compris qu'il n'était pas possible de répondre à celles-ci avec des réponses standards. La ville doit innover, jouer un rôle d'assemblier avec ses partenaires, avec la volonté d'être facilitatrice.

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite donc poursuivre le dialogue avec les jeunes pour les prochaines années, avec l'ambition de développer les 5 axes identifiés lors des rencontres. Elle souhaite aussi engager un travail plus opérationnel d'analyse de ses politiques publiques afin de mieux mesurer leurs impacts en direction des jeunes.

Une ville qui contribue par son action à ce que les jeunes trouvent une place dans la société
Pistes opérationnelles non exhaustives à préciser dans les prochains mois :
- en renforçant les outils existants qui contribuent à l'information de la jeunesse
- en favorisant la mise en place de stages d'observation et de découverte grâce à la mobilisation des acteurs économiques du territoire
- en développant des ateliers d'échange afin de renforcer la confiance en soi dans la formulation de ses choix pour l'avenir.

Une ville qui soutient la mobilité des jeunes
Pistes opérationnelles non exhaustives à préciser dans les prochains mois :
- en associant plus fortement les jeunes aux concertations transports menées chaque année afin qu'ils expriment leurs attentes en matière de développement des modes doux, de tarification plus adaptée aux jeunes, de sérénité dans les transports, et de dessertes améliorées
- en réalisant une étude spécifique sur l'usage et les besoins en transports en commun la nuit

Une ville qui s'engage pour l'égalité de toutes et tous les clermontois.es
Pistes opérationnelles non exhaustives à préciser dans les prochains mois :
- en mettant en place, ou en soutenant des actions de sensibilisation sur l'égalité femme-homme, sur la solidarité avec les publics vulnérables,
- en incitant les prises d'initiatives de jeunes et moins jeunes sur la question du handicap.

Une ville qui favorise l'engagement et la citoyenneté
Pistes opérationnelles non exhaustives à préciser dans les prochains mois :
- en mobilisant les dispositifs de soutien à l'engagement portés par la Ville,
- en développant les espaces d'expérimentations, permettant aux jeunes de tester des projets d'intérêt général.

Une ville qui favorise le bien-être et la solidarité
Pistes opérationnelles non exhaustives à préciser dans les prochains mois :
- en développant et facilitant la pratique sportive,
- en développant les actions de promotion de la santé.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de prendre acte de la restitution de cette concertation.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 DEC. 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

CLERMONT-FERRAND ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Simon POURRET